







## 4.2 FRÉQUENCE DES NETTOYAGES

Lorsque l'ambiance ne comporte pas d'éléments agressifs comme c'est le cas généralement en zone rurale ou urbaine peu dense, la fréquence des nettoyages est de l'ordre d'une fois par an, pour ce qui concerne les surfaces naturellement lavées par les eaux de pluie.

En ambiance urbaine dense, industrielle ou marine, les surfaces naturellement lavées par les eaux de pluie requièrent en général un nettoyage semestriel. Le nettoyage des parties non lavées naturellement par les eaux de pluie doit s'effectuer, souvent, plus fréquemment que pour les surfaces exposées. Si l'ambiance ne comporte pas d'éléments agressifs, une fréquence semestrielle reste suffisante.

- Si l'ambiance comporte des agents agressifs, la fréquence dépend de la nature et de la quantité de ces agents agressifs en fonction des différents matériaux utilisés. Une fréquence plus importante peut s'avérer nécessaire.
- Lorsque le maintien permanent de l'aspect décoratif constitue une exigence toute particulière, le nettoyage devra être effectué plus fréquemment en fonction de cette exigence d'aspect. De même si votre ouvrage est construit à proximité d'arbres.
- Si, à proximité de la construction, des travaux ont provoqué des dépôts de salissures (par exemple : travaux sur la chaussée devant un magasin, démolition ou construction d'un immeuble voisin), il est nécessaire, surtout sur les parties non lavées naturellement par la pluie, de procéder à un nettoyage soigné.
- Des salissures provenant par exemple d'une opération de ravalement de la façade située au-dessus de l'ouvrage, peuvent provoquer des traces, coulures, dépôts, ... Dans ce cas un nettoyage approprié doit être effectué.

## 5 Prescriptions particulières sur différents produits

### 5.1 ALUMINIUM ANODISÉ ET THERMOLAQUÉ

Dans le cadre général de l'entretien d'un ouvrage, les éléments en aluminium anodisé et thermolaqué constitutifs des ouvrages et traités selon les spécifications de la norme NF P 24-351, doivent régulièrement être nettoyés. Ce nettoyage s'effectue bien souvent à l'occasion du nettoyage des vitrages.

Dans certains cas, par exemple sur des ouvrages construits en hauteur, il pourra être nécessaire de faire appel à des sociétés spécialisées, ce nettoyage s'inscrivant alors dans une opération de maintenance. L'absence momentanée d'un nettoyage régulier peut amener à un encrassement particulièrement important et très adhérent. Il sera alors nécessaire de procéder à une opération dite de rénovation. Il est rappelé qu'afin de ne pas détériorer l'aspect des surfaces anodisées il est nécessaire de nettoyer très rapidement tout dépôt accidentel de plâtre, de ciment, de peinture, de colles, etc... sur ces surfaces.

#### 5.1.1 Méthodes de nettoyage des surfaces anodisées

Le lavage peut s'effectuer à l'éponge au moyen d'eau additionnée d'un agent mouillant ; il doit être complété par un rinçage soigné à l'eau claire et un essuyage avec un chiffon doux et absorbant ou raclette non agressive. Cette opération peut être combinée avec le nettoyage des vitrages.

Pour les zones moyennement encrassées, utiliser des produits de nettoyage «décrassants-lustrants», spécialement élaborés pour cette application. Ces produits contiennent un agent mouillant et des matières très légèrement abrasives. Dans tous les cas, il est recommandé de terminer le nettoyage par un lavage à l'eau claire et un essuyage.

Si l'encrassement est particulièrement adhérent, on peut avoir recours à des produits décrassants-lustrants avec application au moyen de tampons synthétiques du type F. Un rinçage final, soigné, à l'eau claire, suivi d'un essuyage est requis.

Il est essentiel de prohiber l'usage de produits très agressifs, tels que certains détergents ménagers et lessives et des produits fortement basiques ou acides. De plus, il faut proscrire les tampons abrasifs grossiers, tels que paille de fer, papier émeri, etc.

NOTE 1 - La norme NF A 91-451 traite de la qualification des produits d'entretien d'aluminium anodisé.

NOTE 2 - Retrouvez dans l'article 5-12 le tableau de compatibilité avec les produits chimiques (Source Adal).

### 5.1.2 Méthodes de nettoyage des surfaces thermolaquées

Pour les surfaces régulièrement entretenues, le lavage peut s'effectuer à l'éponge au moyen d'eau additionnée d'un agent mouillant ; il doit être complété par un rinçage soigné à l'eau claire et un essuyage avec un chiffon doux et absorbant ou raclette. Cette opération peut être combinée avec le nettoyage des vitrages.

Pour les zones moyennement encrassées : nettoyer avec de l'eau contenant un produit nettoyant non abrasif à l'éponge ou avec une brosse douce. Rinçage à l'eau claire et essuyage. Il est essentiel de prohiber l'usage de produits très agressifs, tels que certains détergents ménagers et lessives et des produits fortement basiques ou acides. De plus, il faut proscrire les tampons abrasifs grossiers, tels que paille de fer, papier émeri, etc.

## 5.2 VITRAGES

Les vitrages doivent être nettoyés périodiquement. Le nettoyage se fait à l'eau claire ou avec des détergents légers, ou des agents neutres exempts de matières abrasives, fluorées ou de produits très alcalins et selon les préconisations des fournisseurs. De même, les outils employés ne doivent pas rayer le verre. Aussitôt après lavage, il convient d'essuyer la totalité de la surface des vitrages. La périodicité du nettoyage dépend essentiellement de l'environnement extérieur, c'est-à-dire du niveau et du type de pollution.

**Dans les cas les plus courants, deux nettoyages sont préconisés au minimum chaque année.**

Certains vitrages spéciaux, par exemple certains vitrages à couche ou sérigraphiés, sablés, émaillés, etc. nécessitent un entretien particulier qui doit être précisé à la livraison des ouvrages selon les préconisations des fournisseurs.

## 5.3 PROFILÉS PRÉEXTRUDÉS EN CAOUTCHOUC ET/OU THERMOPLASTIQUES

Les profilés préextrudés en caoutchouc et/ou thermoplastiques utilisés en garniture d'étanchéité des joints résistent généralement aux produits lessiviels employés pour le nettoyage et la maintenance des ouvrages. On ne doit utiliser ni solvants organiques tels que le trichloréthylène, le tétrachlorure de carbone ou l'éther de pétrole, ni abrasifs ou instruments pointus ou tranchants. Les profilés qui ont été nettoyés doivent être séchés à température ambiante.

Lors de l'entretien ou de la maintenance des quincailleries, éviter le contact de ces profilés avec les huiles et graisses.

## 5.4 GARNITURES D'ÉTANCHÉITÉ RÉALISÉES À L'AIDE DE MASTIC

Les garnitures d'étanchéités réalisées à l'aide de mastic ne nécessitent aucun nettoyage ou entretien particulier.

Il est nécessaire néanmoins de surveiller périodiquement, par un contrôle annuel, leur bonne adhérence afin d'y porter remède en cas de besoin. Cet examen permet aussi de surveiller si ces garnitures n'ont pas été l'objet d'agressions accidentelles (coup de couteau, coup de bec d'oiseaux, etc.).

La mise en peinture d'un mastic d'étanchéité est, à priori, fortement déconseillée.

Dans le cas d'une réparation d'une telle garniture, il sera nécessaire de bien vérifier la compatibilité physico-chimique du mastic utilisé avec les produits existants.

## 5.5 QUINCAILLERIES

Tant pour l'entretien que pour la maintenance et les réparations éventuelles, il est nécessaire de bien suivre la notice fournie par le prestataire lors de la réalisation de l'ouvrage et les préconisations des fournisseurs.

Si une lubrification est nécessaire, utiliser le produit préconisé aux endroits indiqués. Les surplus de graisse (ou d'huile) cachent souvent un mauvais fonctionnement, une usure et donc une détérioration future.

**La vérification, le réglage et la lubrification éventuelle des pièces soumises à frottement ainsi que le contrôle des pièces de rotation, de guidage et de fonctionnement doivent être au moins annuel.** En particulier, vérification du serrage de la visserie notamment au niveau des organes de rotation et de la poignée, et plus généralement du bon fonctionnement des fenêtres et des portes. Pour des usages intensifs ou très intensifs tels des portes d'entrées dans des restaurants, les fréquences devront être adaptées afin de maintenir les portes en bon état.

Pour certaines quincailleries telles les ferme-portes, pivots à frein, la maintenance est à confier à un spécialiste qui devra vérifier la bonne fixation et le degré d'usure des pièces déterminantes pour la sécurité et effectuer le réglage des fonctions réglables (vitesse de fermeture, à-coup final, retardement à la fermeture, etc.). Toute pièce détériorée doit être changée.

Lors de ces opérations, comme déjà indiqué en 4.1, les produits utilisés doivent être compatibles d'un point de vue physico-chimique avec l'ensemble des autres matériaux avec lesquels ils peuvent être mis en contact. Le nettoyage et la maintenance doivent se faire en respectant les spécifications du DTU 33-1 partie 3. Concernant les fenêtres coulissantes, procédez à un nettoyage des rails du dormant en enlevant les poussières, le sable, le sel etc., cela peut avoir un impact sur le bon roulement des chariots.

*NOTE - Garantie de bon fonctionnement. Il est rappelé, selon l'article 1792-3 du Code Civil, la garantie minimale de 2 ans de bon fonctionnement des éléments d'équipements dissociables.*

## 5.6 ENTRÉES D'AIR

Les entrées d'air disposées sur les ouvrages aluminium doivent, comme toutes les autres, être nettoyées très régulièrement. L'entretien consiste essentiellement à dépoussiérer et à faire en sorte que rien ne vienne les obstruer volontairement ou accidentellement. Une hygrométrie satisfaisante du local est directement liée au bon entretien de ces entrées d'air.

## 5.7 ENTRETIEN DES FEUILLURES ET RAILS

Les différentes feuillures et rails accessibles, vantaux ouverts ou fermés, devront rester propres et dégagés afin de permettre des manœuvres d'ouverture et de fermeture des vantaux corrects et sans obstacle. Les orifices de drainage, d'évacuation des eaux et de mise en équilibre des pressions devront rester dégagés et propres.

## 5.8 PRODUITS SOUS AVIS TECHNIQUE

Lors de l'utilisation de produits ou de procédés sous Avis Technique, on devra se reporter à celui-ci pour connaître les préconisations d'entretien et de maintenance.

## 5.9 CHÊNEAUX ET DESCENTES D'EAU

Il est nécessaire au moins deux fois par an de nettoyer les chéneaux et la crépine de chaque descente d'eau pluviale. Ces nettoyages doivent être effectués après la chute des feuilles en automne ainsi qu'à la sortie de l'hiver. De plus un tel nettoyage est très recommandé après une tempête. De façon générale tout signe de débordement, par exemple par le trop plein est une alerte et doit conduire à un nettoyage des chéneaux et crépines.

## 5.10 NETTOYAGE DES TOITURES

Sauf dispositions particulières prises toute toiture d'ouvrage n'est pas conçue pour la moindre circulation même lors du nettoyage des toitures. Lors du nettoyage des toitures d'ouvrages, toutes les dispositions nécessaires doivent donc être prises, pour ne pas avoir à circuler sur celles-ci.

## 5.11 NEIGE

Dans le cas de chute de neige, surtout si celle-ci a été importante, il est conseillé de procéder à un déneigement au moins partiel.

Laquage garanti\*



Profils systèmes® garantit ses profilés aluminium thermolaqués pour une durée de 10 ou 25 ans selon les gammes de laquage et la classe de poudre utilisée. \* Garanties réservées aux clients revendeurs professionnels de Profils Systèmes, voir conditions générales de ventes Profils Systèmes & dépliant 094-045 «Garanties, Normes, Certificats & Règles d'entretien» sur [www.profiles-systemes.com](http://www.profiles-systemes.com)

## Tableau de compatibilité avec les produits chimiques (source ADAL)

| PRODUITS                               | EFFETS SUR L'ALUMINIUM LAQUE  |  |                  |
|--|-------------------------------|--|------------------|
| <b>SOLVANTS</b>                        | Début de l'attaque            | Perte de brillance                                     | Détrempe du film |
| Alcool à brûler                        | 48 heures                     | Pas de perte   | Aucune détrempe  |
| Dioxanne                               | Immédiatement                 | Non mesurable  | Film détruit     |
| Essence F                              | Pas d'attaque                 | Pas de perte   | Aucune détrempe  |
| Ethanol dénaturé                       | Pas d'attaque                 | Pas de perte   | Aucune détrempe  |
| Pétrole désaromatisé                   | Pas d'attaque                 | Pas de perte   | Aucune détrempe  |
| <b>ACIDES</b>                          |                               |  |                  |
| Acide acétique (20%) (vinaigre blanc*) | Très légère attaque après 48h | Environ 5%   | Aucune détrempe  |
| Acide chlorhydrique (30%)              | Très légère attaque après 48h | Pas de perte de brillance mais décoloration importante | Aucune détrempe  |
| Acide nitrique (30%)                   | 2 à 3 heures                  | ~ 20 % décoloration importante                         | Film détruit     |
| Acide sulfurique (30%)                 | Début de l'attaque            | Perte de brillance                                     | Détrempe du film |
| <b>BASES</b>                           |                               |  |                  |
| Ammoniaque (32%)                       | Film intact                   | Pas de perte   | Aucune détrempe  |
| <b>AUTRES</b>                          |                               |  |                  |
| Eau de javel diluée (5%)               | Film intact                   | Pas de perte   | Aucune détrempe  |
| Eau déminéralisée                      | Film intact                   | Pas de perte   | Aucune détrempe  |

| SOLVANTS                               | EFFETS SUR L'ALUMINIUM ANODISE |
|--|--------------------------------|
| Acétone                                | Pas d'attaque                  |
| Alcool à brûler                        | Pas d'attaque                  |
| Dioxanne                               | Pas d'attaque                  |
| Essence F                              | Pas d'attaque                  |
| Ethanol concentré                      | Pas d'attaque                  |
| Ethanol dénaturé                       | Pas d'attaque                  |
| Méthyléthylcétone                      | Pas d'attaque                  |
| Pétrole désaromatisé                   | Pas d'attaque                  |
| Tétrahydrofuranne                      | Pas d'attaque                  |
| Toluène                                | Pas d'attaque                  |
| Trichloroéthylène                      | Pas d'attaque                  |
| White spirit                           | Pas d'attaque                  |
| Xylène                                 | Pas d'attaque                  |
| <b>ACIDES</b>                          |                                |
| Acide acétique (20%) (vinaigre)        | attaque                        |
| Acide chlorhydrique (30%)              | attaque                        |
| Acide nitrique (30%)                   | attaque                        |
| Acide sulfurique (30%)                 | attaque                        |
| <b>BASES</b>                           |                                |
| Ammoniaque (32%) (Alcali)              | attaque                        |
| Hydroxyde de potassium (5%) (potasse)  | attaque                        |
| Hydroxyde de potassium (20%) (potasse) | attaque                        |
| Hydroxyde de sodium (5%) (soude)       | attaque                        |
| <b>AUTRES</b>                          |                                |
| Eau de javel diluée (5%)               | Pas d'attaque                  |
| Eau déminéralisée                      | Pas d'attaque                  |



Plus de détails avec l'Adal : [www.adal.asso.fr](http://www.adal.asso.fr)

